



Facture du propriétaire qu'elle me réclame de régler

Par **émilie59**, le **09/11/2009** à **15:34**

Bonjour,

Ma propriétaire vient de m'envoyer un mail avec le double d'une facture à son nom et son adresse (donc pas le logement qu'elle me loue) concernant la mise en conformité du chauffage central qui a été voyé en CG du syndicat de copropriété.

Celle-ci fait état d'une facture de 111€32 et la propriétaire me dit que je dois régler cette facture avant le 28 juin 2009 donc qu'elle souhaite que j'ajoute tout les mois 13€915 en plus de mon loyer.

Est-ce vraiment à moi de régler cette facture?

Merci pour votre réponse.